

Les nouvelles années folles ?



Les nouvelles années folles ?

Voilà. Nous y sommes : la décennie 20 du XXIème siècle s'ouvre. Et pour la commencer, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 qui l'inaugure !

Dans ses vœux personnels à chacun des adhérents et permanents de l'OTRE la Présidente MESPLÉS si elle ne cache pas que d'aucuns prévoient des années 20 marquées par le sceau de l'inquiétude quand ce n'est pas celui de la menace en tout genre, appelle résolument à l'optimisme, à aux capacités humaines et entrepreneuriales à se mobiliser. Elle termine son propos en indiquant :

« Et Même si on n'obtient pas toujours ce que l'on veut

On reste responsable en permanence de ce que l'on est !

Nous avons tous notre libre arbitre

Utilisons-le ! Et commençons dès 2020... »

Et quelles que soit nos responsabilités, nos engagements ou nos projets, chacun, là où il est, en aura besoin.

En 2020, comme l'année et la décennie précédente restera ce qu'elle est : tournée vers l'intérêt de toute la profession, résolue à faire « ... *taire les pessimistes et les prophètes de malheur* » avec la « [...] *confiance en nous et dans ce que nous sommes* » parce que « *Personne n'aura raison à notre place* » comme l'écrit encore Aline MESPLÉS.

L'année 2020 débute sous tension dans les transports. La réforme des retraites mobilise de nombreuses organisations depuis le 5 décembre mais les mouvements sociaux en entravent beaucoup d'autres, particulièrement celles du transport routier. Bouchons, embouteillages à l'entrée des grandes centres urbains, blocages portuaires des dockers au Havre ou Marseille, se profilent à l'horizon immédiat de ce mois de janvier 2020... De nombreuses entreprises souffrent des conséquences de ces perturbations

De plus, les vœux du Président de la République n'ont pas été de nature à convaincre les syndicats. Comme à son habitude, le Chef de l'État pariant sur l'usure du mouvement et de la contestation contre sa réforme, a de nouveau affiché sa détermination et sa volonté réformatrice du système. De leur côté, les syndicats veulent son retrait. Les négociations qui ont repris dès le 7 janvier avec le gouvernement semblent ne pas conduire à la fumée blanche d'un accord...

La Ministre Élisabeth Borne, s'est voulue rassurante, indiquant dimanche dernier sur LCI. Dans une forme de contre-pied aux propos du Président, elle a assuré que le gouvernement est « *ouvert aux négociations* ». Mais comme pour rappeler un cadre diriment, elle a tout de suite ajouté « *La seule préoccupation du gouvernement, c'est de garantir aux Français un système à l'équilibre* »

Le calendrier, lui, est court puisque le projet de loi doit être présenté le mercredi 22 janvier en Conseil des Ministres...

D'ici là, les manifestations, blocages et autres grèves vont continuer d'impacter les entreprises de transport et de logistique. Et ça n'est pas tolérable en l'état ! L'OTRE et les organisations professionnelles ont déjà réclamé au gouvernement des mesures prioritaires pour le transport routier de marchandises au premier chef. En effet, les transporteurs ont accumulé depuis décembre des retards de livraison. Pour commencer, le gouvernement peut apporter un soutien immédiat en anticipant le remboursement semestriel de la TICPE. Ensuite, le gouvernement peut inciter les banques à reporter les paiements. Pour finir, les pénalités de retard de livraison sont irrecevables. La cause de ces retards étant imputable aux blocages et aux barrages filtrants.

Et que dire des conséquences des mouvements sociaux sur la chaîne logistique portuaire ? Dès le 9 janvier, les dockers ont annoncé une paralysie totale de l'activité pour 72h entraînant

l'accroissement des suppressions d'escales sur les ports français et des détournements vers d'autres ports européens.

Sur le premier port français de trafic de conteneurs, LE HAVRE, de nombreux transporteurs s'inquiètent d'une situation économique de leurs entreprises qui se dégradent. Au 13 décembre dernier, nombreux étaient ceux qui enregistraient des baisses de CA de moins 25% par rapport à Décembre 2018 dont on se souvient que la période avait, déjà, été polluée par le mouvement dit des Gilets *Jaunes*... Pour certains, il faut remonter jusqu'à 2012 pour trouver une situation aussi dégradée.

Il devient urgent de sortir de cette situation. Nul doute qu'il faille réformer. Nul doute qu'il faille préserver un système en le rendant plus juste, plus efficace face à l'évolution démographique et sociologique d'une société française qui ne peut plus vivre sur des acquis hérités et mis en place il y a 75 ans.

Mais la réforme ne peut pas se faire au détriment d'une forme de prise en otage de certaines professions dont les transporteurs paient le prix fort dans un silence médiatique toujours aussi assourdissant...

Il y cent ans, au sortir des carnages de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la décennie des années 20 du XXème siècle qui s'ouvrait, est historiquement appelée « *Les années folles* ». On sait comment cette décennie s'est conclue un jeudi noir d'octobre 1929 ...

Alors, comme l'écrit encore notre Présidente, souhaitons-nous des années 20 contemporaines « [...] de découvertes bienfaitantes et de solutions humaines »

Philippe BONNEAU